

# 17 décembre : une mobilisation en hausse !

Ce mardi 17 décembre a marqué un nouveau record de grèves et de manifestations contre la réforme des retraites du gouvernement. Plus de 260 manifestations ont eu lieu sur tout le territoire, rassemblant plus de 1,8 millions de manifestant.e.s, soit 300 000 de plus que le 5 décembre. De nombreux secteurs et salarié.e.s sont rentré.e.s dans l'action. Ceci démontre que les tentatives de division et de mise en opposition entre générations du gouvernement ne fonctionnent pas et font au contraire grandir la colère. Les jeunes étaient nombreux dans les cortèges et la détermination est toujours aussi forte pour gagner le retrait de la réforme des retraites. Dans les territoires, le 19 décembre sera un prochain rendez-vous de mobilisation et d'action en attendant les propositions de l'intersyndicale.

La CGT appelle le gouvernement à retrouver la raison et à retirer sa réforme pour pouvoir enfin mettre à l'ordre du jour des mesures de progrès: retraite à 60 ans avec 75% du dernier salaire, départs anticipés pour la pénibilité, prise en compte des années d'étude, égalité F/H. C'est porteuse de ces exigences que la CGT participera aux rendez-vous prévus à Matignon.

## Continuons le combat contre le projet Macron de retraite par points. Portons notre projet !

La CGT propose un autre modèle fondé sur la solidarité et l'amélioration des droits en confortant le système de retraite actuel avec des départs anticipés pour les situations de travail pénibles, un minimum de retraite à 1 800 euros brut ainsi que :

- Un départ à la retraite à 60 ans à taux plein et un revenu de remplacement à 75 % du revenu net d'activité (calcul sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois), minimum le Smic.
- Une pension minimum de 1 800 euros brut pour toutes et tous.
- Le comptabilisation des années d'étude et de précarité chez les jeunes
- La prise en compte de la pénibilité des métiers et l'extension des dispositifs de départ anticipé existants.
- L'indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix.
- La CGT veut que l'exposition à la pénibilité soit déterminée à partir de la réalité des conditions de travail spécifiques à chaque métier, dans une démarche collective, et non pas à partir de la situation individuelle vis-à-vis de critères totalement transversaux agrémentés de seuils inaccessibles à la quasi-totalité des travailleurs.
- Le classement en « service actif » d'une partie des fonctionnaires se rapproche de cette démarche collective.
- La CGT veut dans la Fonction publique le maintien et l'amélioration du « service actif » pour tous les agents exposés à la pénibilité et à la dangerosité du fait de leurs missions de service public.
- La CGT veut le maintien des dispositifs de départ anticipé propres aux régimes dit « spéciaux », qui correspondent à des contraintes de service public et d'intérêt général.
- La CGT veut une maison commune des régimes de retraites garantissant la coordination des régimes, administrée par des représentants élus...

**Aux Finances nous savons que le financement de ces droits nouveaux est possible !  
Et nous savons aussi que seule une lutte massive pourra les imposer.**